

➔ P. 12 | Rencontre avec...

Samuel Fraquet,
éleveur en Corrèze

➔ P. 14 | Agir ensemble

Pour essaimer
partout en Europe

➔ P. 16 | Pas si compliqué

De quelles agricultures
parlons-nous ?

P. 7 | DOSSIER

**ACCÈS AUX TERRES
ET INSTALLATION AGRICOLE
POURQUOI EST-CE SI DIFFICILE ?**



UN JOURNAL POUR FÉDÉRER

Par René Becker, président

Depuis plus de 10 ans, nous écrivons les pages d'une histoire peu banale car jamais la société civile ne s'était mobilisée autour des questions foncières avec autant de pragmatisme et d'inventivité. Quelle autre structure a réussi le pari de rassembler plus de 10 000 personnes de la société civile en quelques années pour commencer à soustraire, partout en France, des terres agricoles et des fermes à l'agriculture productive et polluante ?

Cette aventure enthousiasmante n'existe que parce que des citoyens comme vous ont fait le choix de réagir. Avec ce nouveau journal, Terre de Liens ambitionne de mieux informer ses membres : celles et ceux qui ont soutenu et qui soutiennent les nombreuses initiatives et activités du mouvement parce qu'ils sont adhérents, actionnaires ou donateurs. Nous espérons aussi compléter utilement les informations locales issues de votre association Terre de Liens régionale par une vue d'ensemble du mouvement. *Chemins de terre* est là pour plus de partage sur ce sujet



© Freddy Le Saux

Terre de Liens contribue à la transition citoyenne non pas par des intentions mais par des actes.

majeur qui nous réunit, pour expliciter les enjeux foncières qui traversent l'agriculture et la société actuelle et pour rendre plus accessibles les actions menées ici ou là à travers le territoire. Il voudrait aussi rendre plus lisibles les différentes formes d'implication possibles dans ce mou-

vement qui prend de l'ampleur mais dont les membres ne connaissent pas encore toute la richesse humaine ni tous les niveaux de participation. Donner ou léguer, devenir actionnaire, s'engager dans une association ou un groupe local, accompagner pratiquement une ferme près de chez soi ou offrir ses compétences, son temps ou son expertise pour des projets..., autant de façons d'agir et de participer au changement de rapport à la terre nourricière, de soutien à l'agriculture écologique.

Terre de Liens contribue à la transition citoyenne non pas par des intentions mais par des actes. Grâce à la mobilisation de citoyens mais aussi de partenaires confiants et volontaires, les fermes retirées de la spéculation deviennent des germes pour une nouvelle façon de gérer la terre comme un bien commun. Nous espérons que ce journal vous donnera quelques clefs pour tout simplement savoir, et suscitera chez certains l'envie de s'engager encore plus ou différemment au sein de notre mouvement.

Bonne lecture à toutes et à tous !

> NE PLUS RECEVOIR CHEMINS DE TERRE ?

Vous recevez ce journal parce que vous êtes actionnaire, adhérent ou donateur de Terre de Liens et que nous trouvons intéressant de partager avec vous ces informations. Dès lors que vous n'êtes plus membre, l'envoi de *Chemins de terre* s'arrête. Si vous ne souhaitez pas en être destinataire, il suffit de nous le signaler par un appel téléphonique (09 70 20 31 09), un e-mail (mouvement@terredeliens.org) ou un courrier postal (Terre de Liens, 10 rue Archinard, 26400 Crest) et vous ne le recevrez plus.

CHEMINS DE TERRE N°1, JUIN 2014 | Éditeur : Terre de Liens, association loi 1901, 10 rue Archinard, 26400 Crest. Tél. : 09 70 20 31 00. www.terredeliens.org

Imprimeur : Les Impressions Modernes, 22 rue Marc Seguin, BP 230, 07502

Guilherand-Granges Cedex. Tél. : 04 75 44 54 96 | **Directeur de la publication** :

René Becker | **Coordination du numéro** : Majda Bouchanine | **Rédacteurs** : Sophie Baltus, René Becker, Majda Bouchanine, Philippe Cacciabue, Sylvain Cosson, Cécile Dubart,

Jean Le Monnier, Freddy Le Saux, Véronique Rioufol, Valérie Rosenwald, Fabrice Ruffier

Couverture : Steve Buckley / Shutterstock | **Création graphique** : Nicolas Pruvost -

www.nicolaspruvost.fr | **Cartographie** : Emmanuelle Bournay | Journal envoyé aux

actionnaires, donateurs et adhérents de Terre de Liens | **Contacter la rédaction** :

comiteredac@terredeliens.org | Dépôt légal : juin 2014 | ISSN en cours

Imprimé sur papier recyclé



Brumes matinales

Depuis la fenêtre de Freddy (photographe et bénévole à Terre de Liens), lever du jour sur une ferme en Haute-Vienne. © Freddy Le Saux

SOMMAIRE

P. 4-6 Nouvelles du mouvement

P. 7-9 Le dossier

- › Accès aux terres et installation agricole, pourquoi est-ce si difficile ?

P. 10-11 Chroniques fermières

- › Ferme du Brézouard (Alsace)
- › Ferme de La Bourdinière (Normandie)
- › Ferme de Sainte-Jalle (Rhône-Alpes)

P. 12-13 Rencontre avec...

- › Samuel Fraquet, éleveur en Corrèze

P. 14 Agir ensemble

- › Pour essaimer partout en Europe

P. 15 Ils & elles bénévoles

- › Mylène Thou, bénévole d'un conseil d'administration
- › Bertrand Guigaz, bénévole web régional

P. 16 Pas si compliqué

- › De quelles agricultures parlons-nous ?

P. 17 Un peu de recul ?

- › Histoire, chronique et ressources

P. 18 Questions de terre, questions d'argent

- › Petite foire aux questions



Les fermiers s'organisent

Ils sont aujourd'hui 130.

Six ans après les premiers démarrages d'activités, les agriculteurs et agricultrices installés sur des fermes acquises par Terre de Liens ont souhaité tisser des liens entre eux pour construire un point de vue des fermiers sur les sujets qui traversent Terre de Liens. Au cœur de cette démarche, deux préoccupations : trouver une place pour contribuer plus activement au mouvement au-delà de leur activité d'agriculteurs et construire un autre rapport propriétaire-locataire basé sur le « faire ensemble » plutôt que sur le face-à-face entre parties d'un contrat. Les modalités concrètes pour formaliser cette nouvelle dynamique sont en cours de discussion au sein des différentes structures de Terre de Liens, mais pour commencer, l'association nationale a acté l'invitation systématique d'un représentant des fermiers au conseil d'administration.

34 MILLIONS

C'est, en euros, le capital de la Foncière constitué par des citoyens actionnaires solidaires (1^{er} trim. 2014).

ÇA AVANCE

LES TRIBUNAUX PEUVENT PROTÉGER LES TERRES

Une fois n'est pas coutume, c'est devant un tribunal qu'ont été défendues les terres agricoles. Direction Challes-les-Eaux, près de Chambéry. Alors que la population a doublé en 20 ans, l'espace est grignoté par de l'habitat individuel et des équipements publics, au détriment des fermes qui se comptent aujourd'hui sur les doigts d'une main et subissent une forte pression.

Fermes sans lendemain ?

Un nouveau plan local d'urbanisme (PLU) prévoyait de classer en zone à urbaniser 62 % de la surface agricole utile de la commune. Pour la ferme des Baraques, qui appartient à Terre de Liens et se trouve dans ce secteur, cela signifiait concrètement qu'elle n'aurait pas d'avenir sur place. Terre de Liens Rhône-Alpes s'est joint à la démarche de trois autres associations pour contester le PLU devant le tribunal administratif de Grenoble.



© TDL RA

Verdict Après 18 mois de procédure, ce plan local peu soucieux des terres a été annulé pour non-respect de l'équilibre entre développement urbain et préservation des terres agricoles. Si notre association a été déboutée, ses statuts ne l'autorisant pas à mener une action en justice sans mandat de l'assemblée générale, l'annulation du PLU a bel et bien eu lieu grâce aux autres associations plaignantes. Sur le fond, c'est là une première expérience où Terre de Liens fait valoir le droit face aux décisions des élus locaux. Et surtout, un résultat encourageant au vu de l'issue du procès. L'affaire n'est pas terminée, car la mairie a décidé de faire appel... ●

En bref !

→ TERRE DE LIENS, À QUOI ÇA SERT ?

Prendre du recul sur nos réalisations, mesurer nos effets réels sur un territoire, savoir ce que nos fermes changent autour d'elles, voir ce qui ne fonctionne pas, regarder sous toutes les coutures les innovations que nous pensons porter... Le chantier « Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens », en cours depuis plusieurs mois dans le mouvement grâce au soutien de la Fondation de France et du Fonds social européen, apportera bientôt des débuts de réponses à ces questions fondamentales.



Nombre moyen de souscripteurs pour acquérir une ferme

PRATIQUE

TRANSMETTRE UNE FERME, SUIVEZ LE GUIDE

Dans les 15 ans à venir, près de la moitié des fermes françaises vont voir leur agriculteur partir à la retraite. C'est dire l'enjeu de maintien et d'accueil des projets d'agriculture paysanne qui se joue à travers les transmissions et reprises de ces lieux de production ! De plus en plus de propriétaires souhaitent être accompagnés dans ce processus long et complexe pour trouver des repreneurs. Comment répondre à cette demande croissante pour orienter cédants et repreneurs ? Terre de Liens a participé à un travail collectif au sein du réseau InPact* pour éditer un guide à destination des futurs retraités et des paysans en devenir. Témoignages, pistes de réflexion, présentation des acteurs, le guide aborde toutes les dimensions de la transmission pour aider les paysans et ceux qui les accompagnent à anticiper cette étape importante. Un premier pas pour Terre de Liens qui, au-delà de cette publication, a mis en place un groupe de travail pour approfondir le sujet, mettre en commun les expériences et engager le mouvement dans une action de plus long terme sur ce dossier phare pour l'avenir des fermes. ●

* Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale



© InPact

Agir dès la formation des agriculteurs

Ils veulent devenir paysans sans toujours être issus d'une famille d'agriculteurs, sont souvent en reconversion professionnelle et suivent un brevet professionnel en lycée agricole. Et pourtant, beaucoup d'entre eux manquent d'information sur les aspects fonciers d'une installation. Aux quatre coins de la France, les associations régionales Terre de Liens interviennent dans les formations pour adultes des lycées agricoles. Leur préoccupation : faciliter les choses à ces futurs agriculteurs qui vont être confrontés à un parcours d'installation difficile et leur rendre accessible le réseau local qui peut apporter soutiens, contacts et bon conseils. Avec un regard de praticien, Terre de Liens informe sur les diverses modalités d'accès au foncier (individuelles ou collectives) et apporte des conseils très opérationnels pour rechercher des terres, décrypter les annonces, aborder ceux qui transmettent... Un temps privilégié pour susciter la réflexion de chacun et du débat sur des questions foncières rarement traitées par ailleurs, mais aussi pour faire découvrir d'autres approches de la terre et de l'agriculture. L'effort n'est pas vain : bon nombre de ces futurs agriculteurs frappent ensuite à la porte de Terre de Liens quand ils se lancent dans leur projet professionnel.

→ UN GUIDE POUR IMPLIQUER LES DÉCIDEURS LOCAUX

Les collectivités locales ont un potentiel d'action pour protéger les terres agricoles et faciliter les installations paysannes, mais il est sous-utilisé. Comment susciter l'envie d'agir sur leur territoire ? Avec le soutien de la Fondation Macif et de la Fondation de France, Terre de Liens a publié un guide pratique destiné aux élus, aux techniciens ou aux citoyens qui cherchent à comprendre le rôle des collectivités, les moyens d'intervention, les expériences concrètes... *Agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités locales*, 130 pages, est disponible sur demande.

222

Nombre d'actifs sur les fermes Terre de Liens

FONCIÈRE

UN PROPRIÉTAIRE PAS
COMME LES AUTRES

Derrière les 2 200 hectares acquis par la Foncière (moins de 1/1000^{ème} de la surface agricole utile du pays), il y a surtout une situation peu courante en France : un seul propriétaire pour 95 fermes. Autant de situations différentes où la même question se pose : comment protéger la terre agricole et permettre aux paysans de la cultiver et d'en vivre ? Des réponses juridiques, administratives, financières et humaines doivent être inventées à chaque fois, hors des sentiers battus. Comment harmoniser le montant des loyers pour tendre vers une équité de traitement des paysans quand les contextes administratifs et les usages locaux sont aussi diversifiés ? Comment entretenir les bâtiments, nécessaires dans la vie d'une ferme, alors que les revenus locatifs imposés par le code rural sont bas et que les agriculteurs, dont les revenus sont déjà trop faibles, ne peuvent assumer de telles charges ? C'est le quotidien de la Foncière que de composer en s'adaptant aux règles locales, à l'histoire des lieux, en respectant les personnes. Avec ces problématiques concrètes, l'expérience de la Foncière soulève des interrogations de fond : comment financer une agriculture nouvelle ? Qui doit payer pour l'entretien de la fertilité de la terre, la biodiversité des campagnes et la préservation du patrimoine bâti rural du pays ? ●

3000€
15500€

Montant moyen
immobilisé
pour acheter
une ferme.
Il couvre
le prix du
vendeur,
les frais
d'acquisition
et une réserve
pour réaliser
les travaux
prévus lors de
l'instruction.

Chantiers
bénévoles

Sur les fermes de Terre de Liens, on voit pousser ici et là des appels à chantiers participatifs. L'idée ? Demander ponctuellement du renfort pour faire aboutir un chantier précis. Les volontaires sont divers : adhérents, actionnaires ou donateurs de Terre de Liens qui veulent s'impliquer sur le terrain, ou tout simplement personnes intéressées par la démarche d'une ferme. L'offre est éclectique et dépend des besoins des fermiers : débroussailler une clairière, planter une haie, remettre en état le réseau d'un bassin de rétention, construire un four à pain, rénover un poulailler... L'occasion de passer un bon moment, de se former, de repartir parfois avec des légumes, de partager un repas convivial et de découvrir une ferme.

FONDATION

PÉRENNISER TERRE DE LIENS

En mai 2013, après cinq années de gestation, la Fondation Terre de Liens a pu naître grâce à la reconnaissance d'utilité publique accordée par le Conseil d'État. L'idée d'une fondation était présente dès l'origine du mouvement. Mais n'est pas fondation qui veut et la création d'une telle structure demandait des étapes intermédiaires, dont la constitution d'un capital élevé (un million d'euros). Pourquoi avoir persé-

vé ? Qu'apporte vraiment une telle fondation ? La principale raison réside dans la pérennité d'une fondation : créée pour l'éternité, elle est soumise à un cadre statutaire et à un contrôle de l'État qui l'empêchent formellement de se défaire des lieux agricoles qu'elle a pris sous son aile (achetés ou reçus par legs ou donation). La nouvelle fondation a ensuite pour mission de consolider l'action de l'ensemble du mouvement sur le long terme tant par le financement d'actions associatives



© TDL Normandie

que par la stabilisation du capital de la Foncière (à travers le don d'actions, lire page 18). Enfin, l'existence d'une telle structure permet désormais d'élaborer des partenariats poussés avec les collectivités ou les organisations de gestion des espaces naturels et ouvre là de nouveaux horizons d'action. ●



Accès aux terres et installation agricole, pourquoi est-ce si difficile ?

De nombreux jeunes se retrouvent sans emploi quand dans le même temps l'agriculture peine à remplacer les départs à la retraite. Désamour pour le métier agricole ou obstacles objectifs ? Voici un aperçu des difficultés rencontrées par les personnes qui cherchent à s'installer, un véritable casse-tête pour trouver des terres et pour investir en début de vie professionnelle. /// Par Jean Le Monnier

Paradoxe : alors que la France compte plus de trois millions de chômeurs, la Mutualité sociale agricole révèle que 23 % des agriculteurs et agricultrices (elles représentent 27 % de la profession) ne sont pas remplacés et que leur âge moyen ne cesse de progresser pour s'établir à plus de 48 ans. Certes, une partie des fermes est démantelée, mais cela ne suffit pas à expliquer un tel déficit. Que se passe-t-il ?

Attractivité en berne

Plusieurs études d'opinion montrent que le métier agricole n'est pas considéré comme enviable ni pour ses conditions de travail ni pour son image sociale. Spontanément, les parents ne poussent pas leurs enfants vers ce métier qui

requiert pourtant formation et compétences. Aujourd'hui, près de 20 % des chefs d'exploitation ont un diplôme d'études supérieures et de nombreux témoignages attestent que c'est un métier à responsabilités qui peut être rémunérateur. Autre question d'ordre culturel, celle du « modèle unique » qui s'impose aux candidats. Avec la modernisation de l'agriculture au cours des Trente glorieuses, un modèle dominant s'est mis en place ; il est basé sur l'agrandissement des surfaces cultivées, l'intensification des productions avec l'amélioration des techniques et l'utilisation d'intrants chimiques, la motorisation à forte puissance. Le corollaire de ce modèle, c'est un fort taux d'emprunt et d'endettement. Cependant, avec la remise en cause de ce système dit conventionnel, sont apparus



1,1 MILLION

C'est le nombre
d'exploitations
agricoles qui
ont disparu
en France
en 40 ans.

d'autres modèles plus économes et autonomes avec notamment les tenants de l'agriculture biologique ou de l'agriculture paysanne. Si le « modèle unique » s'impose avec moins de force qu'il y a quelques années, les aspirants agriculteurs doivent cependant faire preuve de beaucoup d'esprit critique pour s'en dégager.

Pour s'installer en agriculture il faut réunir dans le même temps de nombreux paramètres et c'est sans doute là une des grandes difficultés. Définir son projet, qui est autant un projet professionnel qu'un projet de vie où l'on embarque compagne ou compagnon avec enfants, trouver les informations sur les terres disponibles, accéder à ces terres, saisir les bons conseils, convaincre et décrocher les financements, monter son plan de développement, obtenir les autorisations administratives, faire sa place

dans un territoire qui n'est pas toujours le sien, se loger, organiser sa première production... et après ça seulement, faire son travail d'agriculteur. C'est un puzzle délicat à assembler.

Accéder aux terres, un privilège ?

Il faut d'abord trouver une terre à louer ou à acheter. Si les enfants d'agriculteurs ont la possibilité de reprendre l'exploitation familiale, la position d'héritier ne supprime pas les embûches. Le fils ou la fille n'aura peut-être pas envie de pratiquer les mêmes cultures que ses parents et si l'exploitation est importante, il ou elle ne pourra pas racheter les parts de frères et sœurs... Quant aux autres, non issus du milieu agricole et qu'on appelle les « hors cadre familial », ils partent de rien.

Comment s'y prendre dans un contexte où les terres agricoles se font rares ? Car il faut savoir qu'en France, des surfaces nourricières colossales sortent définitivement de leur usage agricole pour laisser place à des immeubles, des routes, des équipements sportifs et de loisir. Quand 80 000 hectares de terres disparaissent chaque année, trouver des terres devient forcément plus compliqué.

On pourrait penser qu'avec le départ à la retraite des agriculteurs la transmission de fermes serait relativement facile : rien de tel ! Tous les chefs d'exploitation ne pensent pas automatiquement à transmettre. Certains cèdent à la pression des fermes voisines qui veulent s'agrandir, d'autres cherchent à convertir leurs terres en terrains à bâtir, d'autres encore n'anticipent pas suffisamment leur départ et se retrouvent sans reprenneur le jour de la retraite. Citons aussi le cas des personnes qui cèdent une ferme sans quitter leur maison d'habitation, privant alors l'exploitation d'un logement sur place. Enfin, pour ceux qui font la démarche de transmettre, le processus hors cadre familial est long et complexe.

Pour pallier ces difficultés, des solutions existent comme le recours aux Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer), qui ont une mission de service public et doivent favoriser l'installation agricole. Informées de toutes les ventes de terre, elles interviennent si besoin pour réguler le marché du foncier agricole, agissent comme intermédiaires dans des

ÉCLAIRAGE

L'agrandissement, un frein à l'installation

Pas évident de s'installer dans un contexte où les exploitations sont toujours plus grandes... et toujours moins nombreuses ! De 1970 à 2010, la surface moyenne des exploitations agricoles françaises est passée de 21 à 55 hectares, avec pour résultat une réduction du nombre des exploitations qui a régressé de 1,6 million à 490 000. Un quart des exploitations comptent une surface de moins de 6 hectares, tandis qu'un quart d'entre elles disposent de plus de 82 hectares. Les 10 % des exploitations les plus grandes dépassent 143 hectares. Entre 2000 et 2010, les exploitations se sont donc agrandies pendant que leur nombre diminuait de 26 %. On observe le même phénomène en Italie (24 %), aux Pays Bas (29 %) et en Allemagne (36 %).



© TDL PDL / Elise Declercq

Quant aux autres, non issus du milieu agricole et qu'on appelle les "hors cadre familial", ils partent de rien.

ventes et arbitrent entre plusieurs acheteurs potentiels pour désigner le bénéficiaire final. Mais, pour un candidat, gagner la confiance des Safer n'est pas toujours évident, surtout quand on n'est pas du milieu agricole et que le projet s'écarte trop du modèle dominant...

Revenus incertains, mais coût certain

Pour donner un ordre de grandeur, l'investissement moyen pour une installation est de l'ordre de 200 000 € (reprise ou achat du cheptel + matériel d'exploitation + travaux dans les bâtiments d'exploitation qui incombent au fermier). Si en plus il faut acheter le foncier, la moyenne de l'hectare agricole étant de 5 000 € et la moyenne des exploitations de 55 hectares, cela fait un total de 475 000 € pour une installation. Si ces sommes sont empruntées avec des prêts bonifiés à 2,5 % sur 15 ans, les annuités à rembourser sont considérables... Sous l'effet d'une forte spéculation, les terres ont atteint en France des prix qui, dans le cas d'une pratique agricole normale,

40%

L'augmentation
du prix des
terres agricoles en 10 ans
en France.

se retrouvent en décalage complet avec les revenus qu'on peut espérer tirer du travail de la terre. Pour que la banque suive le candidat, il faudra un plan de développement très argumenté et un banquier prêt à croire dans le projet !

Une fois les terres trouvées, il reste à préciser le projet économique, l'adapter au contexte local, étudier les retombées de la production et choisir son mode de commercialisation. La vente directe (18 % des exploitations françaises la pratiquent) permettra un meilleur revenu, mais la commercialisation via un grossiste fera gagner du temps... Question de choix, où faut-il mettre le curseur ?

Assembler ce puzzle de l'installation nécessite conseils, accompagnements et solidarités. Les services des chambres d'agriculture sont là pour remplir cette mission, des collectivités locales commencent à apporter des soutiens et la société civile n'est pas en reste. Il existe en effet un réseau associatif très professionnel (Adear, Afip, Civam, Terre de Liens...) qui vient compléter, suppléer, parfois contredire, les services officiels pour accompagner celles et ceux qui se lancent dans la noble aventure de la production d'aliments pour l'humanité. ●

Sources des données statistiques : Agreste, Momagri, MSA

LE BRÉZOUARD, ALSACE

COUP DUR, MAIS AVENTURE COLLECTIVE

La parole à Marie Balthazard, animatrice à Terre de Liens Alsace

Pour la première ferme que Terre de Liens devait acheter en Alsace, tout avait commencé plutôt bien malgré quelques tâtonnements liés au manque d'expérience. Tout début juin 2013, après un processus d'un an, nous étions prêts. Le fermier en place qui préparait sa succession avait accueilli Jean-Philippe, le repreneur, pour démarrer une période de parrainage de trois ans sur cette ferme laitière. 80 personnes étaient prêtes à souscrire à la Foncière pour l'achat de la ferme. Les papiers pour l'acquisition par Terre de Liens attendaient la signature chez le notaire. Mais le 3 juin, j'apprends que la chaudière de la ferme a brûlé, emportant avec elle une partie du toit des bâtiments techniques (vestiaires, salle de traite). L'acquisition par Terre de Liens est donc ajournée mais la mobilisation est immédiate :



© Jean-Philippe Duhaill

présence et soutien moral de Terre de Liens et de l'association des amis de la ferme, appui technique d'un architecte bénévole, propositions de la part de souscripteurs de renforcer leur apport... Entourés et soutenus, les fermiers ont tout de suite rebondi vers l'avenir. Suite à l'accident, ils ont mis à plat la ques-

tion des bâtiments et en ont profité pour préciser leurs projets d'aménagement ou de développement, notamment un atelier porcs grâce à l'extension d'une aile du bâtiment. Aujourd'hui, les travaux sont en passe d'être terminés et la Foncière devrait acheter la ferme en juillet prochain. Ouf ! ●

SAINTE-JALLE, RHÔNE-ALPES

DRÔLE DE PARCOURS POUR UN LEGS

La parole à Marie-Noëlle Gémonet, ancienne fermière et donatrice

Avec mon conjoint, nous avons travaillé sur la ferme de Sainte-Jalle pendant plus de 25 ans, d'abord comme associés de la propriétaire, puis comme fermiers locataires. Cette dernière n'ayant pas de descendants, elle avait choisi de nous léguer sa ferme. À son décès, en 2011, nous avons accepté le legs, mais comme nous n'avions pas de lien de parenté avec elle, les frais de succession étaient très élevés

(270 000 €). Au-delà de la difficulté à trouver l'argent, ce legs a soulevé chez nous beaucoup de questions, notamment sur la notion de propriété qui peut être un fardeau. Après réflexion, nous avons préféré voir cette terre nourricière comme un bien commun que nous ne voulions pas garder pour nous. De plus nous ne souhaitons pas, avec un statut de propriétaires, avoir une forme de pouvoir sur nos enfants, qui >>>

> La ferme, de 68 ha, est située à Sainte-Jalle dans le sud de la Drôme, près de Nyons.

LA BOURDINIÈRE, NORMANDIE

LES PAYSANS CHANGENT, LA FERME RESTE

La parole à Christophe Bouyneau, paysan, membre du collectif cédant

Notre collectif de paysans, installé sur la ferme de la Bourdinière, est composé de quatre associés qui produisent du fromage de vache, des légumes, des céréales et du pain. Dès notre installation, nous avons posé comme principe la possibilité pour chacun d'entrer ou de sortir du collectif relativement facilement. Mais à l'annonce de ma volonté de quitter la ferme il y a deux ans, nous nous sommes heurtés à deux obstacles : le maintien de l'équilibre du projet collectif et la difficulté de trouver des repreneurs. D'abord, mon départ en a entraîné d'autres et à cela s'est ajoutée la réflexion qu'il n'est pas toujours évident d'intégrer de nouvelles personnes dans un collectif qui a du vécu et des façons de faire installées. Nous avons donc décidé de tous partir pour transmettre l'intégralité de la ferme afin que les candidats

éventuels se sentent plus libres de construire ce qu'ils souhaitent. Et pourtant, nous avons eu très peu de propositions alors que nous avions le sentiment d'avoir mis en place un outil de travail cohérent, accessible financièrement et que cette ferme avait un potentiel intéressant... Nous avons finalement trouvé un couple

venant de Belgique prêt à reprendre la ferme et avec qui nous partageons les mêmes valeurs. Même si avec ce projet on perd le côté collectif qui nous tenait à cœur, nous partons sereins car nous savons que la ferme continuera et nous sommes prêts à accompagner les repreneurs pour que cela se passe au mieux. ●

> La ferme de la Bourdinière, 40 ha, est située à Moutiers-au-Perche dans l'Orne, à la frontière avec l'Eure-et-Loire.



© Collectif et tondou

> entre-temps étaient à leur tour devenus paysans sur la ferme. Nous avons donc fait appel à Terre de Liens à qui nous avons transmis la propriété via une vente à la Foncière, qui a couvert les frais de succession, et une donation à la Fondation. Nos enfants, qui restent fermiers sur place, ont accepté de renoncer à leur part d'héritage et nous les remercions car finalement ce sont eux aussi qui ont donné par notre intermédiaire. Aujourd'hui, Marcel et moi sommes très impliqués dans Terre de Liens (groupe local, conseil d'administration). Quand je pense à tout ça, j'ai l'impression d'être sur un petit nuage, avec la satisfaction de la liberté retrouvée et de l'idéal réalisé. ●



© Marie-Noëlle Gemonet

Élever des vaches et relever des défis

La tête pleine d'idées et les mains dans la terre, Samuel Fraquet tient aujourd'hui les rênes d'une exploitation de 40 vaches dont le lait est transformé en tomes bio. Installé l'an dernier sur les terres de Lavergne (Corrèze) avec l'aide de Terre de Liens, il croit dur comme fer au rôle des citoyens et partage ici un petit bout de son histoire. Moralité : oui, faire autrement en agriculture est possible. /// Par Valérie Rosenwald

Grand gaillard de 37 ans, Samuel Fraquet est au milieu de ses vaches comme un poisson dans l'eau. Fils et petit-fils d'agriculteurs du Maine-et-Loire, son enfance est marquée par la ferme de son grand-père dont la production, très diversifiée, servait principalement à nourrir la famille. « Après avoir repris la ferme en 1972, mon père a spécialisé les productions pour arriver finalement à une exploitation en céréaliculture industrielle de 200 hectares, se souvient Samuel. Cette évolution de la ferme familiale ne correspondait pas à ma vision de ce que doit être l'agriculture. Je crois dans des productions à petite échelle, des fermes nombreuses, ancrées dans les territoires. »

Détours et retour à la ferme

Après six ans d'études agricoles, il part au Canada pour un stage de six mois. Il y restera finalement dix ans, d'abord salarié agricole puis très vite entrepreneur dans la construction-rénovation de maisons. Parallèlement à cette activité, il cherche à devenir agriculteur là-bas, mais les investissements nécessaires sont prohibitifs. Il rentre alors en France avec toujours l'intention de s'installer comme paysan. La ferme familiale étant déjà vendue, Samuel commence à explorer d'autres régions de France pour dénicher la ferme et l'environnement qui lui permettraient de mettre en place son projet en agriculture biologique. Après deux ans de recherche, c'est

en Corrèze qu'il trouve une ferme en vente et qui a par ailleurs besoin de main-d'oeuvre. « J'ai été embauché sur la ferme de Lavergne pour remplacer un congé maternité. J'étais également intéressé par l'achat du lieu mais je n'avais pas les moyens de l'acquérir. J'ai donc fait appel à Terre de Liens, que je connaissais par un collègue maraîcher installé en Pays de Loire et surtout par ma compagne qui est très engagée dans ce type de réseaux ». Commence alors, avec l'appui de l'association Terre de Liens Limousin, une période d'appel à l'épargne citoyenne pour réunir le montant nécessaire. Au-delà du premier objectif de levée de fonds, les différentes démarches que Samuel entreprend lui permettent de se

LA FERME DE LAVERGNE

➤ La ferme laitière de Lavergne, située en Corrèze, s'étend sur 70 hectares (dont 50 sont la propriété de la Foncière Terre de Liens). La majeure partie des terres est en herbe, utilisée pour le pâturage et le foin. 6,5 ha sont cultivés en céréales bio qui permettent de nourrir les vaches. Le lait est principalement vendu dans la filière bio de la laiterie locale pour être transformé en tome bio, et de façon marginale en vente directe à la ferme.



© Aurélien Brohon

© Aurélien Brohon



© TDL Limousin

J'apprécie d'être sur une ferme portée par des citoyens.

faire connaître dans la région et de s'intégrer à la vie locale, ce qui n'est pas négligeable quand on s'installe dans un territoire peu familier. Et, en 2013, après seulement deux mois de collecte, les 50 hectares de terres de Lavergne sont achetés par Terre de Liens, tandis que Samuel devient propriétaire des bâtiments agricoles.

Revitaliser la ferme, l'ouvrir aux consommateurs

La reprise de la ferme, peu entretenue depuis cinq ans, représente un vrai défi : il y a beaucoup à faire pour remettre en état des terres et du bâti comme pour adapter le troupeau à une nouvelle manière de faire, moins intensive. La traite matin et soir rythme les journées dont une grande partie est consacrée à l'herbe et aux animaux : gérer les pâtures, faire des clôtures, faucher l'herbe pour le foin, nourrir les vaches, surveiller les vêlages... Petit

à petit, le travail porte ses fruits : la vie revient dans le sol, l'herbe est plus dense, le lait de meilleure qualité, les vaches prennent leurs marques et s'autonomisent ; elles n'ont pas vu de vétérinaire depuis plus de six mois ! Aujourd'hui, une nouvelle salle de traite est sur le point d'être mise en route.

Et même si le résultat économique n'est pas encore là après un an d'activité, Samuel se dit aujourd'hui un homme heureux : « Comme j'en rêvais au moment de mon installation, je passe mes journées dehors, au contact de la nature et des bêtes. » Et ces animaux lui rendent bien son affection, venant chercher les caresses dès qu'il entre dans les champs. « Au-delà de la vie au grand air, j'apprécie d'être sur une ferme portée par des citoyens, avec lesquels j'entre vraiment en contact, ajoute Samuel. J'organise des chantiers collectifs, des journées portes-ouvertes... C'est important pour moi car je pense que le pouvoir du citoyen-consommateur est énorme. Ouvrir les portes de sa ferme, c'est un peu être le porte-parole d'une autre agriculture auprès des consommateurs ». ●

UN AUTRE REGARD

› Jean-Claude Moutte, bénévole à l'association Terre de Liens Limousin, a accompagné de près Samuel dans son démarrage.

Je suis venu appuyer Samuel au moment du lancement de la campagne de souscription, en juillet 2013. J'étais à Terre de Liens depuis seulement un an et un peu inquiet car je ne savais pas comment on pourrait trouver les fonds nécessaires pour un projet de cette ampleur. Mais j'avais en face de moi un Samuel extrêmement motivé, qui fourmillait d'idées et qui a même écrit au président de la République ! Pendant un mois, j'ai sillonné la région pour mobiliser des citoyens dans les marchés, foires et magasins bio et suis allé voir tous les gens susceptibles de nous aider : maires, paysans...

Malgré quelques moments de doute, tout s'est bien passé et la Corrèze a fini par résonner du projet (télé, radios, journaux...).

Pour essayer partout en Europe

Face aux pressions croissantes sur les terres agricoles européennes et grâce à son expérience de terrain, Terre de Liens s'inscrit dans un mouvement européen émergent qui cherche des solutions, à la fois concrètes et politiques. /// Par Véronique Rioufol

Disparition des terres agricoles, concentration des terres dans des fermes toujours plus grandes, augmentation des prix du foncier, obstacles à l'installation de paysans bio et difficultés de renouvellement générationnel : voici quelques réalités qui, loin d'être propres à la France, sévissent partout en Europe et particulièrement à l'ouest du continent. Ces dures réalités que nous partageons avec d'autres pays sont aussi des opportunités pour avancer groupés.

Accompagner les initiatives européennes

Si les expériences étrangères (Angleterre, Pays-Bas, Allemagne) ont été une des sources d'inspiration de notre mouvement, c'est Terre de Liens qui à son tour, depuis cinq ans, soutient et accompagne l'émergence d'initiatives similaires : Terre-en-vue et De Landgenoten (Belgique), Accesso alla terra (Italie), Terra franca (Catalogne). Leur déploiement fait son chemin dans différents pays et c'est maintenant la mise en réseau de tous ces acteurs qui fera la différence pour faciliter les échanges d'outils et de pratiques, et favoriser l'émergence rapide ou la consolidation de projets. Dans cette logique, Terre de Liens s'est investi fortement ces dernières années à

l'échelle européenne et pilote un réseau informel (Access to Land) réunissant à travers huit pays une quinzaine d'organisations ou d'initiatives innovantes pour l'accès au foncier.

Faire évoluer le cadre politique

Au-delà du travail de terrain, cette dynamique collective nous donne les moyens de faire entendre notre voix au niveau de Bruxelles. Nous agissons avec des organisations qui font campagne pour faire évoluer les politiques publiques européennes : Groupe PAC 2013 et réseau ARC 2020 sur la politique agricole commune, Via campesina Europe sur la promotion de l'agriculture paysanne, IFOAM EU sur le développement de l'agriculture bio, etc.

Un objectif constant réunit tous ces partenaires : consolider un mouve-



© Cécile Dubart

ment européen qui met en lumière l'importance de l'obstacle foncier, la richesse des initiatives citoyennes pour y faire face, et le besoin de faire évoluer le cadre politique. ●

Outre ces partenaires, la Fondation de France, la Fondation Charles Léopold Mayer, le programme européen Grundtvig, l'association et la banque La Nef et Triodos Stiftung ont joué un rôle clé dans le développement de ces activités, à la fois comme partenaires de terrain et comme financeurs.

AGIR SUR LA PAC

> **Le foncier n'est pas une compétence européenne** mais la Politique agricole commune (PAC) l'affecte de multiples façons : elle favorise la concentration des terres, pousse les prix à la hausse, incite au développement de types de cultures (ex : céréales, maïs) et de pratiques agricoles intensives qui impactent la fertilité des sols et la biodiversité. Le Groupe PAC 2013 en France et ARC 2020 au niveau européen sont des collectifs de la société civile qui demandent une politique agricole plus verte, plus solidaire et favorisant une alimentation de qualité et de proximité.

MYLÈNE THOU, DE LA SOUSCRIPTION À L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Marché de Limoges, juillet 2012. Mylène rencontre pour la première fois l'animatrice de Terre de Liens en Limousin, alors en pleine campagne de collecte pour un projet dans la filière locale Cantal bio. Depuis ses études, Mylène s'intéresse à la bio et cherche à accorder sa vie et ses valeurs. Souscrire des parts à Terre de Liens représente alors une étape : « J'y ai mis des sous, je voulais aller jusqu'au bout et comprendre comment mon argent est utilisé ! J'ai donc assisté à l'assemblée générale de l'association six mois plus tard. Ils avaient besoin de renouveler des membres du conseil d'administration. » L'envie de connaître ce qui se passe en coulisses pousse Mylène à se proposer.

Participer au conseil d'administration de l'association en Limousin, c'est contribuer aux débats sur des sujets très divers : quel projet suivre, quel partenariat nouer, comment se positionner dans le contexte régional... « Pendant un an, j'étais en phase d'immersion, je participais modestement, je prenais connaissance des dossiers. Maintenant je fais partie du bureau où nous traitons les



© TDL

tâches du quotidien, souvent administratives, mais indispensables ! Ayant par ailleurs des activités professionnelles prenantes, je me sens frustrée de ne pas pouvoir y consacrer plus de temps. Participer à un travail, à une "oeuvre collective" est ce qu'il y a de plus enrichissant. » ●

BERTRAND GUIGAZ, RÉFÉRENT WEB RÉGIONAL

D'abord il y a eu l'éducation populaire, puis la création de l'Amap de Gourdon dans le Lot, où vit Bertrand. L'implication dans Terre de Liens est venue comme une évidence, le prolongement de son engagement dans l'Amap mais côté installation. « Enfant, j'ai vu une agriculture qui périssait et adulte j'ai pris conscience du bouleversement d'après-guerre, de la qualité de notre nourriture, des limites de la grande distribution. » Il y a aussi un goût prononcé pour la technologie... et la conviction qu'il est important de rendre autonomes ceux qui ont besoin de l'outil informatique, pour ne pas en laisser la



© Genevieve Bertin

maîtrise exclusive à une poignée de spécialistes.

Enseignant dans le primaire, Bertrand est ainsi devenu le référent web de l'association en région Midi-Pyrénées.

Il passe en moyenne dix minutes par jour à modérer les petites annonces, actualiser l'espace régional du site et les pages des fermes. « En ce moment, j'ai plus de facilité à m'impliquer sur des opérations ponctuelles, d'envergure bien définie et sur des temps courts que de m'inscrire dans la continuité des débats du conseil d'administration. Là je peux travailler de manière décalée, à mon rythme, c'est cela qui me convient. » Pour lui, participer à la communication de Terre de Liens à travers le site web, « c'est une petite partie de l'iceberg » mais c'est utile et ça permet de démultiplier la diffusion de l'information. ●

De quelles agricultures parlons-nous ?

À Terre de Liens, l'agriculture défendue est paysanne, biologique ou biodynamique.
Explorons succinctement ce qui se cache derrière ces termes... /// Par Cécile Dubart

L'agriculture paysanne répond à une charte élaborée par la Confédération paysanne. Elle doit permettre à un maximum de paysans de vivre de leur métier en produisant, sur une ferme à taille humaine, une alimentation saine et de qualité sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. L'agriculture paysanne contribue à rendre le milieu rural vivant. C'est aussi une invitation aux agriculteurs pour s'auto-diagnostiquer et progresser sur les indicateurs de la « fleur » de l'agriculture paysanne. La charte n'est pas contraignante mais incite à un cheminement, individuel et collectif, vers une plus grande autonomie et des pratiques solidaires.

⊕ Aller plus loin : www.agriculturepaysanne.org



La fleur de l'agriculture paysanne

L'agriculture biologique s'est développée en France à partir des années 50 grâce à des producteurs souhaitant promouvoir une alternative à l'agriculture dite « conventionnelle ». Rotations des cultures, abandon des intrants chimiques de synthèse, protection des ressources

et des équilibres naturels, refus des organismes génétiquement modifiés, recours aux engrais naturels et compost, etc. Ces mesures tendent vers une agriculture qui nourrit et se nourrit de la biodiversité. Côté élevage, l'alimentation, le mode de vie, l'exclusion du gavage et du « hors-sol » assurent un traitement décent de l'animal. Pour être certifiés, les producteurs se soumettent à des contrôles. Malgré un nivellement par le bas de la réglementation, les certifications privées plus exigeantes (Nature et Progrès ou Bio Cohérence) maintiennent une définition plus complète et fidèle à la démarche d'origine.

⊕ Aller plus loin : www.fnab.org

L'agriculture biodynamique prend naissance en 1924 lors de conférences du philosophe Rudolf Steiner. Pour lui, le paysan travaille sur sa ferme en harmonie avec le sol, les plantes, les animaux et le ciel : un tout indissociable. Pour prendre soin de cet organisme agricole, il recommande des préparations à base de plantes et de minéraux qui vivifient le sol et activent le compost. Il suggère le respect des cycles des planètes pour rythmer les travaux des champs. L'agriculture biodynamique refuse les intrants chimiques et de synthèse et toutes pratiques ne respectant pas l'homme et la nature. Le label Demeter garantit la production selon les règles de la biodynamie.

⊕ Aller plus loin : www.bio-dynamie.org

ÉCLAIRAGE

Agriculture raisonnée ?

Regroupant des membres tels que la FNSEA ou des multinationales produisant engrais de synthèse et pesticides, le FARRE (Forum des agriculteurs responsables respectueux de l'environnement) a créé le concept d'agriculture « raisonnée ». Se définissant comme « mode de production visant à concilier le respect de l'environnement, la sécurité sanitaire et la rentabilité économique », l'agriculture raisonnée propose une certification sans renoncer à l'usage des engrais chimiques et pesticides de synthèse. Pour Terre de Liens, les critères ne sont pas suffisamment contraignants pour constituer une alternative à l'agriculture productiviste et intensive, sans avenir. À ne pas confondre avec les agricultures paysanne, biologique ou biodynamique.

CHRONIQUE

VU D'EN-DESSOUS

La chronique de Jo Lit rouard, fid le et myst rieux correspondant...

Nous abordons g n ralement la terre agricole avec l' il d'un mammif re qui habite *sur* la terre. Mais cette approche passe   c t  de l'essentiel. C'est en dessous, dans l'obscurit  et le silence, que s'accomplit dans une totale indiff rence la grande  uvre de la vie. Nous la devons   une formidable entreprise de recyclage o  tout ce qui vient se d poser sur la terre – feuilles, graines, bouses... – se combine subtilement avec d'autres  l ments de l'air et de la roche m re. Premi re biomasse animale terrestre (1 tonne par hectare en moyenne), les artisans de ce recyclage s'activent jour et nuit, remuant et dig rant 30 000 tonnes de terre chaque ann e. Nous avons oubli  le travail de nos plus proches commensaux, les vers de terre, au point de les d truire syst matiquement avec nos lourds tracteurs et nos insecticides « modernes ». Et pourtant... l'histoire montre qu'ils ont  t  mieux consid r s par le pass . Leur r le dans la vall e du Nil  tait reconnu,   tel point qu'on relate que Cl op tre interdit de les retirer de la terre d' gypte et de les d ranger sous peine d'offenser le dieu de la fertilit . Et Aristote ne les appelait-il pas « les intestins de la terre » ? ●



Un livre...

Les paysans

R cits, t moignages et archives
de la France agricole (1870-1970)

Un beau livre-objet accessible   tous qui raconte la r volution sans pr c dent que les paysans ont connu en un si cle. Coll s ou gliss s dans des enveloppes, des dizaines de fac-simil s illustrent tr s concr tement les  tapes cl s de cette page d'histoire. De Philippe Madeline et Jean-Marc Moriceau.  dition Les Ar nes.

HISTOIRE

ARRIV E DU TRACTEUR,
R VOLUTION DES TERRES

Par Freddy Le Saux

L'homme a toujours cherch    soulager sa peine. Pour cela, il utilise depuis tr s longtemps la force animale et les forces de la nature. Les premi res machines agricoles  labor es sont apparues au d but du XX  si cle. Au d part elles  taient actionn es par les animaux de trait de la ferme, nourris tout naturellement par une alimentation produite sur place. Ainsi, en 1900, 25 % des terres agricoles  taient utilis es pour produire la nourriture des chevaux ou des b ufs. Apr s-guerre, l'arriv e du tracteur a provoqu  une rupture dans l' volution de notre syst me : contrairement aux animaux, le tracteur se « nourrit » de p trole. L' nergie n cessaire pour actionner la machine n' tant plus produite sur place, les terres consacr es   nourrir les animaux de trait ont  t  progressivement lib r es.

Ce d gagement, s'il pr sente de nombreux avantages   premi re vue, a permis une r orientation des agricultures vers des productions pour l'exportation. Le fait de ne plus avoir   produire sur la ferme l' nergie   la base du fonctionnement m canique a d brid  la consommation d' nergie et a diminu  le besoin de main d' uvre. Le sillon f t ouvert   l'agriculture industrielle et   sa d mesure. L'arriv e du moteur   explosion et de la m canisation n'ont donc pas constitu  une simple  volution dans notre soci t . Elles ont provoqu  une r volution, une nouvelle civilisation. Cette civilisation est-elle durable ? Il est permis d'en douter aujourd'hui : quand le cheval consomme une  nergie organique renouvelable et produit du fumier, le tracteur consomme une  nergie fossile et alimente l'effet de serre en CO . ●



  TDL

  Pour aller plus loin, un article de la
FAO : *Une nouvelle image
pour les animaux de trait*
[http://www.fao.org/ag/fr/
magazine/0009sp1.htm](http://www.fao.org/ag/fr/magazine/0009sp1.htm)

➔ J'ai pris des actions ou fait un don, suis-je adhérent de fait ?

Vous avez pris des actions ou fait un don ? Peut-être même les deux ? Dans ce cas, vous êtes actionnaire solidaire ou donateur et à ce titre vous comptez parmi les membres de Terre de Liens. Mais cela ne fait pas de vous un adhérent de l'association régionale mobilisée près de chez vous. Et pourtant, l'acte d'adhérer est fondamental pour l'assise

citoyenne de notre mouvement et sa légitimité sur le terrain. Plus il y aura d'adhérents, plus les initiatives menées et défendues par le réseau associatif seront entendues, relayées, appuyées... Devenir adhérent (20 euros) permet aussi de participer plus activement à la dynamique locale (rencontres, groupes locaux).



© Hilary Stein / Fumeterre

Pourquoi des gens donnent leur ferme à Terre de Liens ?

Pour Gilbert, propriétaire-exploitant à Flaceleyre en Auvergne, donner sa ferme était une manière de faire perdurer les pratiques naturelles menées dans ce lieu pendant 35 ans, de cultiver des savoir-faire traditionnels et une agriculture humaine. Ayant lui-même eu du mal à accéder à la terre à ses débuts, il tenait à faire quelque chose pour que des jeunes en cours d'installation ne subissent pas le même sort. Convaincu que la terre agricole est un bien commun, il a préféré renoncer à un patrimoine construit de ses propres mains pour le mettre en partage. Une envie de transmettre des valeurs. Et une générosité hors du commun qui laisse pensif...

Et pourtant, cet acte n'est pas isolé. Guidés par une conscience aiguë du rôle nourricier de la terre, les donateurs, de plus en plus nombreux, ont chacun leurs motivations : ne pas mettre fin au travail de leurs ancêtres, encourager les installations de jeunes paysans, soutenir une agriculture saine, réagir à l'effritement des fermes et au tout-béton... Ils savent qu'en contrepartie la fondation s'engage formellement à prendre soin du lieu et à perpétuer sa vocation agricole sans limitation dans le temps.

➔ Quel est l'intérêt d'opter pour le don régulier ?

Plutôt qu'un montant important donné d'un seul coup, il vaut mieux donner peu mais chaque mois par prélèvement automatique. Pour une fondation qui ne peut travailler que sur du long terme, les soutiens dans la durée permettent anticipation et visibilité financière car les entrées sont régulières au cours de l'année. Les coûts de gestion sont réduits. Pour le donateur, ce mode de soutien permet de répartir le montant sur l'année, ce qui revient à un don mensuel très accessible (à partir de 5 euros par mois). Pas de durée d'engagement et liberté d'interrompre le prélèvement ou d'en modifier le montant sur simple demande par téléphone, e-mail ou courrier. Un reçu fiscal récapitulatif annuel permet de bénéficier des réductions fiscales habituelles.

➔ Transformer ses actions en don : pourquoi ?

Votre premier pas, en souscrivant des actions Foncière, a permis à Terre de Liens d'acheter des fermes et de les sortir du marché spéculatif. Il est désormais possible de faire un deuxième pas pour sécuriser « à vie » l'avenir de ces fermes : en cédant vos actions à la Fondation, cette dernière prendra votre place dans le capital de la Foncière. But de l'opération : stabiliser le capital de la Foncière sur le très long terme car la Fondation prend l'engagement de conserver ces actions. Traduction concrète, les fermes acquises par la Foncière sont protégées sans limitation de durée : pas de revente, pas de vocation autre qu'agricole, plus de spéculation. Don possible à partir de 1 action. Et comme cela est assimilé à un don classique, les actionnaires donateurs bénéficient d'une réduction fiscale de 66 % sur le montant concerné. *Les personnes dont les actions sont bloquées pour une durée liée à l'avantage fiscal perçu au moment de la souscription doivent attendre la fin du délai légal.*

SOUSCRIRE DES ACTIONS

Souscrire des actions, c'est rejoindre les milliers d'actionnaires solidaires qui nous ont déjà confié leur épargne : les fonds placés pendant quelques années au capital de la Foncière permettent d'acheter des fermes pour les sortir du circuit spéculatif ou éviter leur disparition.



Renouveler votre soutien ?

FAIRE UN DON

Vos dons nous aident à assumer les frais liés aux fermes reçues et renforcent les ressources propres du mouvement pour tout son travail d'expérimentation, d'innovation et de sensibilisation.

ADHÉRER

En adhérant à votre association régionale Terre de Liens, vous appuyez son travail, amplifiez la légitimité de ses actions et rejoignez une dynamique collective et locale.

ICI, LE CUMUL EST ENCOURAGÉ !

Vous avez déjà souscrit, donné ou adhéré ? Terre de Liens vous propose de renouveler votre geste. Vous pouvez aussi choisir de prolonger votre soutien en cumulant les casquettes d'actionnaire, de donateur et d'adhérent, et renforcer ainsi le fondement citoyen de nos actions.

Maraîchage biologique, paysans boulangers, productions laitières et fromagères, apiculture, arboriculture, plantes aromatiques... **ces projets ont besoin de terre !**
Et... pour préserver ces fermes paysannes de proximité,
Terre de Liens a besoin de vous.

© Robert Fayot

RENOUVELER OU RENFORCER MON SOUTIEN À TERRE DE LIENS

Toutes les infos au 09 70 20 31 09 (prix d'un appel local) ou par e-mail à mouvement@terredeliens.org

☐ **Je veux souscrire des actions solidaires** de la Foncière Terre de Liens (1 action = 103 euros) et recevoir le bulletin de souscription d'actions (pour connaître les réductions d'impôts liées à ces souscriptions, rendez-vous sur www.terredeliens.org)

☐ **Je fais un don déductible de mes impôts** à la Fondation Terre de Liens (66 % de réduction d'impôt, 75 % de réduction pour les contribuables ISF) - Par chèque à l'ordre de la Fondation Terre de Liens

☐ **J'adhère à l'association** Terre de Liens dans ma région, pour l'année civile en cours : 20 euros ou adhésion de soutien (montant libre) - Par chèque à l'ordre de Terre de Liens

Je souhaite avoir plus d'info sur ☐ l'épargne solidaire
☐ le don régulier ☐ les legs et donations

M ☐ / Mme ☐ Nom

Prénom
Adresse

Code postal Ville
Tél. E-mail

Merci de renvoyer ce coupon à :

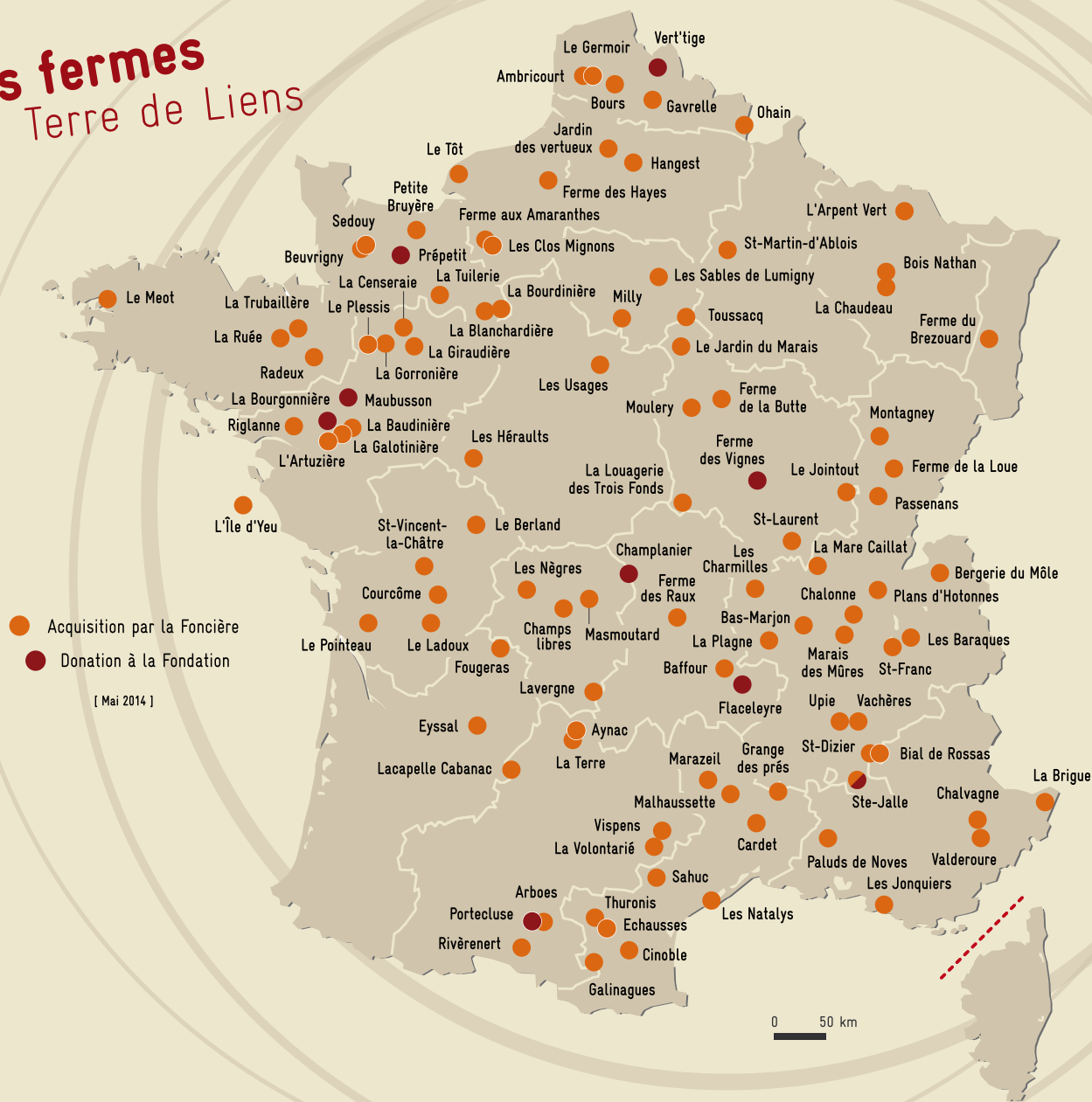
Terre de Liens | 10 rue Archinard | 26400 Crest

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous communiquer votre reçu fiscal ainsi que les informations utiles sur l'actualité du mouvement. Seules pourront être destinataires de ces données les structures du mouvement Terre de Liens. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, telle que modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de modification aux informations qui vous concernent, et d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Terre de Liens.

VALABLE JUSQUE FIN 2014

COT1

Les fermes Terre de Liens



› **Connaître** l'association mobilisée dans votre région

› **Consulter** ou **déposer** des annonces



WWW.TERREDELIENS.ORG

› **Découvrir** les fermes

› **Repérer** des événements près de chez vous

› **Suivre** les actus